



SÉANCE ORDINAIRE
Conseil d'établissement – École Iona
26 mars 2025 à 18h15

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école Iona tenue en présentiel le 26 mars à 18h15.

Membres	
☒ Stéphanie Barnaud, enseignante	☒ Audrey Marcotte, parent
☒ Ali Cherief, enseignant	☐ Catalin Oboroceanu, parent
☒ Aurélie Cleret-Buhot, parent	☒ Isabelle Pivotto, parent
☒ Mick Guttman, enseignant	☒ Bruna Roti, personnel, SDG
☒ Rosa Lannes, parent	
Substituts	Invité.e.s
☐ Marie Louise Mumbu, parent substitut	☒ Annie Labrie, directrice de l'école
☐ Parent substitut	☒ Karine Forget, directrice-adjointe
☐ Enseignant substitut	

Formant quorum sous la présidence de Isabelle Pivotto.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE / VÉRIFICATION DU QUORUM

La présidence, Isabelle Pivotto, déclare la séance ouverte à la constatation du quorum, à 18h25.

2. MOT DE BIENVENUE

La direction et la présidence souhaitent la bienvenue aux membres.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Isabelle Pivotto procède à la lecture de l'ordre du jour. Bruna Roti demande l'ajout d'un point varia sur la journée pédagogique du 25/02 et semaine de relâche.

IL EST PROPOSÉ PAR Aurélie Cleret-Buhot que l'ordre du jour soit adopté avec l'ajout du point varia et Ali Cherief appuie la proposition. Il n'y a pas de demande de vote.

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité (01-CE-202503-24) – ODJ déposé en annexe 1.

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE RÉUNION (16 DÉCEMBRE 2024)

Pas de modification au PV demandée.

IL EST PROPOSÉ PAR Aurélie Cleret-Buhot que le procès-verbal soit adopté tel que présenté et Ali Cherief appuie la proposition. Il n'y a pas de demande de vote.

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité (02-CE-202503-20) – PV déposé en annexe 2.

5. PAROLE AU PUBLIC

Il n'y a pas de questions du public.

6. POINTS DE CONSULTATION POUR ADOPTION

IP
Initiales de la présidence

AS
Initiales de la direction

6.1. Critères de sélection d'une direction d'établissement

Annie Labrie procède à la lecture du contexte et des enjeux 2022-2023 :

- Nombre de classes AMPLI variables ;
- Éducation spécialisée ;
- Taux de défavorisation 6/10.

Le conseil remplit le document FORM, séance tenante. Deux commentaires émergent de la consultation. Ce type de consultation ne sert pas à grand-chose. Le profil de compétences est à développer. Le formulaire ne laisse pas de place aux commentaires du CÉ.

IL EST PROPOSÉ par Aurélie Cleret-Buhot et appuyé par Ali Cherief que le formulaire FORM soit envoyé.

Le formulaire est approuvé à l'unanimité (03-CE-202503-26).

6.2. Sorties éducatives

Les sorties éducatives sont présentées en lots :

- Sortie Eurêka, 30 élèves ;
- Biodôme, 2 classes, 7-8 élèves ;
- Insectarium, 2 classes, 7-8 élèves ;
- Planétarium, 2 classes, 7-8 élèves.

IL EST PROPOSÉ par Aurélie Cleret-Buhot et appuyé par Ali Cherief que les sorties soient adoptées.

Les sorties sont approuvées à l'unanimité (04-CE-20250329).

7. POINTS DE SUIVI

Pas de points de suivi.

8. DROIT DE PAROLE

8.1. Direction

Direction et direction-adjointe n'ont rien à dire.

8.2. Représentants du personnel enseignant

RAS.

8.3. Représentante du personnel de soutien

RAS.

8.4. Représentante du service de garde

RAS.

8.5. Parents

Un parent demande si le personnel de l'école suit une formation sur le harcèlement/violences sexuelles. Une politique à l'automne est sortie et le personnel sera formé. Les élèves suivent le programme de l'éducation à la sexualité.

8.6. Représentant du comité de parents

JP

Initiales de la présidence

AS

Initiales de la direction

Isabelle Pivotto présente les faits saillants du dernier comité de parents et du CCSEHDAA.

8.7. OPP

RAS.

9. VARIA

Bruna Roti nous présente les sorties organisées lors de la journée pédagogique du 25/02 :

- Préscolaire 4 ans à la 2^{ème} année à la Sportive Cage ;
- Classes de 3^{ème} à la 6^{ème} année au Biodôme.

Lors de la semaine de relâche, il devait y avoir une semaine de SDG. Une seule personne est venue à la soirée de présentation. Il faut 42 inscriptions minimum pour être autofinancé. La semaine de relâche n'aura pas de SDG.

10. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour est épuisé.

IL EST PROPOSÉ par Isabelle Pivotto que la séance soit levée et Audrey Marcotte appuie la proposition. Il n'y a pas de demande de vote. La séance est levée, il est 20h08.

 I.P. Pivotto
Isabelle Pivotto, présidente

 Annie Labrie
Annie Labrie, directrice


Initiales de la présidence

Initiales de la direction



ANNEXE 1

Conseil d'établissement – École Iona

1. Ouverture de la réunion / vérification du quorum 1 min
2. Mot de bienvenue de la direction et de la présidence 2 min
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour 5 min
4. Adoption du procès-verbal de la dernière réunion (16 décembre 2024) 5 min
5. Parole au public 30 min

6. Points de consultation pour adoption 30 min
- 6.1. Critère de sélection d'une direction d'établissement
- 6.2. Sorties éducatives
7. Points de suivi 5 min
- 7.1.
8. Points d'information 5 min
- 8.1.

9. Tour de table 10 min
- 9.1. Direction
- 9.2. Représentants du personnel enseignant
- 9.3. Représentante du personnel de soutien
- 9.4. Représentante du service de garde
- 9.5. Parents
- 9.6. Représentant du comité de parents
- 9.7. OPP
10. Varia – Points divers
-
11. Levée de la réunion

Président(e)

Directrice)

Formation obligatoire du ministère de l'éducation :

<https://www.quebec.ca/education/prescolaire-primaire-et-secondaire/gouvernance-scolaire/conseil-etablissement/formation-obligatoire>

Formulaire Forms- Attestation formation obligatoire

<https://forms.office.com/Pages/ResponsePage.aspx?id=0bLmbDdGI0gsfSVDuUeXH71JuY2gBDVOvYFsUrMGL5UQ0wzTFIEMDdZVjBXUjJCWTFERUyRkcyRi4u>

IP
Initiales de la présidence

JS
Initiales de la direction